



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 01581

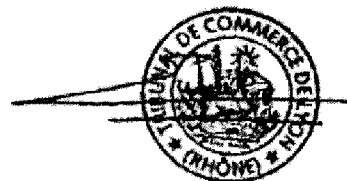
Numéro SIREN : 521 311 274

Nom ou dénomination : ANAHOME IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2016 sous le numéro de dépôt A2016/026408

Dénomination : ANAHOME IMMOBILIER
Adresse : 41 rue Garibaldi 69006 Lyon -FRANCE-
n° de gestion : 2010B01581
n° d'identification : 521 311 274
n° de dépôt : A2016/026408
Date du dépôt : 28/09/2016

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale



4779675



4779675

ANAHOME IMMOBILIER
Société par actions simplifiée au capital de 1 535 000 euros
Siège social : 41, rue Garibaldi, 69006 LYON
521 311 274 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 21 JUIN 2016

Le 21 juin 2016,
A 16 h,

Les associés de la société ANAHOME IMMOBILIER se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 41, rue Garibaldi 69006 LYON, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pierre NALLET, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Tanguy ANGLEYS est désigné comme secrétaire.

Monsieur Yves FOURNAND, Commissaire aux Comptes de la Société, a été régulièrement convoqué.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 4 211 sur les 4 211 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Pierre NALLET de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

la société JFP PARTICIPATIONS

société anonyme au capital de 150 000 euros

dont le siège social est 41, rue Garibaldi – 69006 LYON

immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 392 544 573

représentée par son Président, Monsieur Pierre NALLET

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

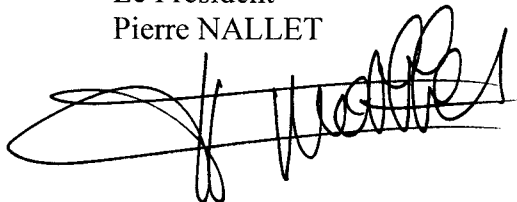
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Pierre NALLET



Le secrétaire
Tanguy ANGLEYS

